

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

PROMOTRANS FPC
Lucie Lassus
05.56.69.40.20
llassus@promotrans.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avoir des aptitude à travailler sur un chantier et à décrypter les consignes et les signalisations. Personnel en charge de la conduite des engins de chantier et d'effectuer les travaux urgents.

Prérequis pédagogiques :

Etre âgé de 18 ans. Avoir des aptitude à travailler sur un chantier et à décrypter les consignes et les signalisations.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux est obligatoire depuis le 1er janvier 2018, pour les personnels intervenant à proximité des réseaux. Tous les acteurs concernés - maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux ainsi que leurs appuis en maîtrise d'œuvre, et les entreprises de travaux - doivent s'y préparer. Il est largement démontré que le renforcement des compétences est un facteur de réduction des dommages aux réseaux aériens ou enterrés. Ceux qui se sont investis dans ce domaine ont déjà obtenu des résultats très significatifs, et ce mouvement doit donc se généraliser.

Contenu et modalités d'organisation

Intitulés des modules - Rôle et mission de l'opérateur, - Les différents types de réseaux et les critères d'identification. - L'organisation du chantier et les risques liés à chaque type de réseaux. - Les équipements de protection individuels et leur utilité. - Les recommandations en cas d'anomalie ou d'incident.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00209137	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Bruges (33)	PROMOTRANS FPC		Non éligible	
00251308	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Bruges (33)	PROMOTRANS FPC		Non éligible	
00325675	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Bruges (33)	PROMOTRANS FPC		Non éligible	
00376748	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bruges (33)	PROMOTRANS FPC		Non éligible	
00506227	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Bruges (33)	PROMOTRANS FPC		Non éligible	

00624774

du 01/01/2026 au
31/12/2026

Bruges (33)

PROMOTRANS FPC

Non
éligible

FPC